

signé électroniquement le 06/04/2017
par Damien DESCHAMPS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 32

Procurations : 2

Délibération rendue exécutoire le :

11 AVR. 2017

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 27/03/2017

Affichage en date du : 27/03/2017

Publication de la présente en date du :

11 AVR. 2017

Réception en préfecture : 10 AVR. 2017

L'an deux mille dix-sept

Le trois avril

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Damien DESCHAMPS, Premier Adjoint, M. Bernard RIOUAL, Maire, étant empêché.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Bernard RIOUAL ayant donné procuration à M. Damien DESCHAMPS, Mme Valérie CUEFF-GAUCHARD à Mme Gisèle LE MOIGNE, M. Nicolas DEMERSCASTEL.

Secrétaire de Séance : Mme Sandrine JEFFROY.

N° 2017-04-11

Objet : Brest métropole – Approbation du programme de travaux 2017 de proximité voirie et espaces verts sur Plouzané.

Rapporteur : M. Robert THOMAS.

Vu la délibération du 13 avril 2015 relative à l'approbation du contrat de proximité territoriale,

M. Robert THOMAS, Adjoint au maire chargé des travaux, rappelle que le contrat de proximité territoriale avec Brest métropole a été approuvé en avril 2015. Ce contrat précise, en son article 5, que le programme annuel des travaux de proximité de l'espace public est désormais soumis à l'approbation des conseils municipaux.

Ce programme détaille les opérations à mener, au cours de l'exercice :

- en matière de voirie, par le bais de travaux réalisés en régie ou par des entreprises,
- ainsi qu'en matière d'espaces verts.

Le programme joint en annexe a été élaboré en concertation avec Brest métropole, dans le cadre du dialogue territorial, mis en œuvre au titre de ce nouveau mode de gouvernance de proximité des espaces publics.

Lecture faite du tableau,

Le Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, à la majorité (7 abstentions, soit le groupe « Plouzané demain », 25 voix pour) :

➤ **APPROUVE** le programme prévisionnel de travaux proximité pour l'année 2017, joint en annexe.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 4 avril 2017

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

Damien DESCHAMPS

Programme de travaux prévisionnel 2017 sur la politique Proximité

Quartier/Commune	Programme 382 Voirie à l'entreprise		Programme 179 Voirie - Régie		Programme 817 Espaces verts	
	Opérations programmées	Nature Travaux	Opérations programmées	Nature Travaux	Opérations programmées	Nature Travaux
Plouzané	Dotation	120 000 €	Dotation	208 084 €	Dotation	28 000 €
	Route de Trémaudic	Aménagement (120 k€)	Route du Minou	Constructions de trottoirs (30 k€)	Parc Prévert ou Breil	8 k€
			Route de St. Anne	Constructions de trottoirs (46,08 k€)	Place Jules Ferry	Restructuration du parking (20 k€)
			Rue Jacques Anquetil	Constructions de trottoirs (13,5 k€)		
			Route de Trenen/Allée des Lys	chemins ruraux (12,6 k€)		
			Rue Dujardin	Réfection de trottoirs (16,5 k€)		
			Coat Omnes	Réfection de trottoirs (33,6k€)		
			Route de Trémaudic	Réfection de trottoirs (22,2 k€)		
			Place Scatterry	Parking (15k€)		
			Rue Armen	chemins ruraux (3,584 k€)		
			Remplacement mobilier	Aménagement urbain (15k€)		

Pour information : Réseau structurant : Route de Ste Anne : Aménagement carrefour Croas Ar Go : 95 000 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2017

Reçu en préfecture le 10/04/2017

Affiché le 11 AVR. 2017

ID : 029-212902126-20170403-DE_2017_04_11-DE